

PRIORITÉ EMPLOI

A stylized map of the province of Quebec, rendered in shades of blue, positioned to the right of the main title.

Investir dans la recherche et l'innovation,
c'est investir dans le Québec

**POLITIQUE NATIONALE
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**
2014-2019

Enrichir le Québec : aperçu des mesures

Colloque de l'ADARUQ

UN
QUÉBEC
POUR TOUS

Québec The logo for the province of Quebec, featuring the word "Québec" followed by a stylized fleur-de-lis symbol composed of four smaller fleur-de-lis.



La PNRI en bref

- Pour appuyer le développement de la recherche et de l'innovation (R-I) au Québec :
 - Cible 3 % d'investissement en R-I par rapport au PIB
 - 1 % de la recherche mondiale est faite au Québec
- Pour mobiliser et inciter les acteurs du milieu à participer plus activement aux initiatives de recherche et d'innovation
- Pour rafraîchir le partenariat entre l'État et les acteurs de la recherche et de l'innovation



La PNRI en bref (suite)

- Politique avec une vision plus large
 - Sciences sociales et humaines, sciences naturelles et technologiques, sciences médicales
- Vision plus étendue
 - 5 ans
- Focus Réseau
 - Interordres
 - Enseignement supérieur – milieux d'affaires et OBNL
 - Intersectoriel et Interdisciplinaire
 - International



La PNRI en bref (suite)

- Trois axes prioritaires (changements démographiques, développement durable, identité québécoise) (173,5 M\$)
- Transmettre la passion des sciences et de l'innovation (519,1 M\$)
- Viser la collaboration et l'excellence (1 297,4 M\$)
- Favoriser l'entrepreneuriat scientifique et valoriser l'innovation industrielle (1 002,5 M\$)
- Engager l'action gouvernementale (30,6 M\$)
- Des infrastructures de recherche (400 M\$)
- Des crédits d'impôts (291 M\$)



Les axes prioritaires

- Appel à projets – recherche (42 M\$)
 - Géré par les FRQ
 - Ouvert à tous (collèges, universités, centres de recherche)
 - Interdisciplinaire, intersectoriel, interordre, international
- Appel à projets – innovation (131,5 M\$)
 - Géré par le Ministère
 - Partenariat avec les milieux preneurs
 - Financement paritaire entre les milieux et le gouvernement
 - Interdisciplinaire, intersectoriel, interordre, international



Pour le milieu universitaire...

- Le gouvernement réitère son engagement du Sommet sur l'enseignement supérieur, notamment un réinvestissement de 340 M\$ spécifiquement consacré à la recherche, notamment :
 - pour que les établissements puissent compter sur un financement complet des coûts de la recherche;
 - pour faire du rayonnement des institutions de recherche et des chercheurs québécois une priorité.



Pour le milieu universitaire... (suite)

Trois initiatives pour financer les frais indirects de la recherche (626 M\$)

1. Une formule de financement qui reconnaît les espaces de recherche comme espaces de formation
2. Les subventions incluront les coûts complets
3. Une mobilisation pour exiger un traitement équitable du fédéral



Pour le milieu universitaire... (suite)

Frais indirects (40 % - 60 %):

- Frais conjoints à plusieurs projets, à plusieurs activités ou à plusieurs missions de l'établissement.
- Frais que l'on ne peut facilement imputer à un projet de recherche de manière non arbitraire.

Frais liés aux services (27 %)

Administration, bibliothèques, services divers

- VR et bureau de la recherche (3,5 %)
- Adm. et serv. centraux gén. (6,5 %)
- Adm. et serv. Décentralisés (15,2 %)
- Bibliothèques (1,8 %)

Frais liés aux espaces (13 %-33 %)

Laboratoires, bureaux, autres espaces, installations, équipements généraux

- Acquisition
- Opération
- Maintien des actifs



Pour le milieu universitaire... (suite)

- Première initiative : un financement qui reconnaît les espaces de recherche comme espaces de formation
 - Assurera progressivement un meilleur soutien aux espaces de recherche universitaire.
 - Rétablit l'équilibre des coûts à assumer entre les milieux universitaires, collégiaux et hospitalier.
 - Supporte les espaces utilisés par les étudiants sans égard au niveau de financement obtenu pour leurs recherches



Pour le milieu universitaire... (suite)

- Deuxième initiative : des subventions incluant les coûts complets (transparence)
 - Le ministère et les FRQ continueront d'assumer les coûts complets liés à leurs programmes de recherche.
 - Le paiement des coûts complets, directement dans la subvention, mettra en évidence l'importance des sommes impliquées.
 - La comptabilisation plus transparente des sommes liées aux coûts complets incitera les établissements à charger les coûts réels et globaux des activités de recherche.



Pour le milieu universitaire... (suite)

- Troisième initiative : une mobilisation pour exiger un traitement équitable du fédéral
 - Le principe du pourvoyeur-payeur est réaffirmé et doit conduire à du financement additionnel.
 - La comptabilisation transparente des coûts complets permettra une meilleure démonstration du sous-financement provenant du gouvernement fédéral.
 - L'acceptation d'une subvention, sans les coûts complets, constitue une décision imputable à l'institution.



Pour le milieu universitaire... (suite)

- Appui spécifique aux infrastructures de R-I
 - Appui aux infrastructures existantes (114 M\$)
 - Maintenir et élargir le soutien aux grandes plateformes de recherche, par exemple Nano-Québec, Calcul Québec ou Génome Québec
 - Inciter financièrement au partage des infrastructures de recherche existantes
 - Continuer de développer de nouvelles infrastructures de pointe, à l'avantage du Québec (400 M\$)



Pour le milieu universitaire... (suite)

- Planifier les besoins prioritaires de développement des infrastructures (PQI : 400 M\$ sur 5 ans)
 - Production des plans décennaux
 - Volet enseignement et recherche (campus)
 - Volet recherche (établissements affiliés)
 - Programmation 2014-2015 des investissements
 - Vision à plus long terme des projets structurants



Pour le milieu universitaire... (suite)

- Identification des projets porteurs pour le PSRv2 et les concours de la FCI
 - PSRv2
 - Synergie et partage des infrastructures
 - Fonds d'innovation 2015 (250 M\$)
 - Viser un leadership mondial dans des domaines stratégiques
 - Favoriser des partenariats et des synergies entre les établissements
 - Concevoir des plans et des voies potentielles de retombées
 - Augmenter les résultats précédents (21 %)



Pour le milieu universitaire... (suite)

Renforcer l'appui aux Fonds de recherche du Québec (1 022 M\$)

- Protection des budgets pour les 5 prochaines années
- Augmentation du budget de base de 25 %
- Augmenter le soutien aux étudiants
 - ✓ 1500 bourses supplémentaires
 - ✓ 1200 stages supplémentaires en milieux de pratique
- Nouveau programme de recherche-action
- Favoriser l'international, l'interordre et l'intersectorialité dans les programmes existants



Pour le milieu universitaire... (suite)

Un soutien additionnel aux projets de collaboration internationale (77,5 M\$)

- Bonification au PSR-SIIRI
- Attribuer une centaine de bourses pour scientifiques étrangers en séjour au Québec
- Création du Fonds Inno-Monde avec appariement par l'État de certaines sommes recueillies par les chercheurs auprès de partenaires étrangers

mesrst.gouv.qc.ca/pnri

#PNRI

#PrioriteEmploi

Personne ressource :

Martin Doyon

Directeur de la recherche universitaire

Téléphone : 514 873-1767, poste 6970

Courriel : martin.doyon@mesrst.gouv.qc.ca

UN
QUÉBEC
POUR TOUS

Québec 